

Tous les champs grisés sont obligatoires.

Groupe Mutuel
E & P - Decsal
Rue des Cèdres 5
1919 Martigny

Assurance indemnité journalière en cas de maladie

Déclaration des masses salariales assurées 2020

Période du **01.01.2020** au **31.12.2020**

Preneur d'assurance	Promerka SA
Contrat n°	2151179
Cercle des assurés	Tout le personnel

	Hommes	Femmes
Masses salariales assurées 2020*		

Effectif du personnel 2020 (1 correspond à 12 mois, 0,5 pour 6 mois)		
--	--	---

Masses salariales prévisionnelles 2021*		
--	--	---

Lieu et date	Le preneur d'assurance atteste l'exactitude des chiffres déclarés (timbre et signature)
--------------	--

Personne de contact (Prénom / Nom / N° de téléphone /
adresse e-mail)

*Le salaire soumis aux cotisations AVS constitue la base de calcul. Des différences peuvent survenir par rapport aux conditions générales en vigueur ou en cas d'existence de conditions particulières (salaire maximum, apprenti(e), personnes en âge AVS etc).
Afin de vous aider dans cet exercice, une feuille de calcul automatisée est disponible sous : www.groupemutuel.ch/decsal.
Nous nous réservons le droit de vous réclamer le décompte AVS.

Swissdec : Demande de profil ELM

Je souhaite annoncer mes masses salariales 2021 via Swissdec

OUI

NON

Coordonnées bancaires*

Nom et prénom du titulaire :

Auprès de :

N° compte/IBAN :

*Si un excédent de primes subsiste, celui-ci sera porté en compte sur l'année suivante, remboursé ou imputé sur des arriérés de primes.